
Date de Convocation

21/02/2023

Date d’Affichage

22/02/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 13

Votants 16

OBJET :

**Demande de subvention
au titre du dispositif
Villages et Bourgs
« voirie communale »
pour la réfection des
couches de roulement
de la rue Jules Guesde
et de la rue Verte**

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-huit février à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Anne
SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric
LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ,
Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne
DAMIE, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Olivier DUBREUCQ, Olivier
TYTGAT, Rénaud DUREUX

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le
Département du Nord propose une aide aux communes de
moins de 3000 habitants dans le cadre de son dispositif
villages et bourgs, aide consacrée exclusivement aux travaux
de rénovation des couches de roulement des voiries
communales. Cette subvention peut atteindre un taux
maximum de 50 % avec un plafond de subvention de 75 000
€ HT.

La commune mène depuis plusieurs mois, avec le service
voirie de la Pévèle Carembault qui assure la maîtrise d’œuvre
des travaux, un inventaire, un chiffrage et une priorisation des
travaux de voirie à réaliser afin d’assurer l’entretien de notre
patrimoine.

Deux voiries ont ainsi été identifiées qui mériteraient à court
terme la réfection de leur couche de roulement, au regard de
leur état de dégradation (présence de nids de poules
multiples) : la rue Jules Guesde depuis la sortie
d’agglomération jusqu’au hameau du Maresquel et la rue
Verte sur sa première partie.

Le chiffrage par notre maître d’œuvre est le suivant :

- Pour la rue Jules Guesde, une solution en bicouche
serait possible, pour un montant de 17 933,51 € HT,
auxquels s’ajouteraient deux aires de croisement,
nécessaires du fait de l’étroitesse de la chaussée, pour
un montant de 5 255,74 € HT.
- Pour la rue Verte, la solution choisie consiste en un
rabotage suivi de la mise en œuvre d’un enrobé, pour
un montant de 38 697,94 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander
une subvention de 30 943,59 € au titre du dispositif Villages et
Bourgs voiries communales 2023 et d’adopter le plan de
financement suivant :

Dépenses	
Couche de roulement rue Jules Guesde	23 189,25 €
Couche de roulement rue Verte	38 697,94 €
Total des dépenses HT	61 887,19 €
Recettes	
Villages et bourgs VC 2023 (50 %)	30 943,59 €
Autofinancement (50 %)	30 943,60 €
Total des recettes	61 887,19 €

Fait et délibéré à Ennevelin, le 28 février 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



